



**AF3V** Association Française des Véloroutes et Voies Vertes  
**Délégation régionale pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon**  
Association Deux Pieds Deux Roues (ex Association Vélo) 5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse 05 34 30 94 18  
Site : <http://www.vvv-sud.org>

## Lettre d'information électronique du site VVV-Sud n°42 26 Septembre 2017

Informations sur les Véloroutes et Voies Vertes (projets, réalisations, actualités) dans 4 régions du sud de la France :  
**Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées.**

**Parution** : mensuelle

**Rédaction** : à partir des informations reçues par l'association Deux Pieds Deux Roues (ex association Vélo) et par le réseau des associations locales de l'AF3V dans le sud de la France (rédacteurs : C. Aberdam, Y. Albert, Th. Bennegen, M. Bourgeat, D. Brisset, O. Brun, JL Calmettes, JP Chapou, JJ. Courrée, P. Delon, M. Delphin, JF Dubremetz, P. Fontecave, G. Gallardo, F. Gendreau, Y. Goroneskoul, I. Grossier, S. Jackson, M. Julier, G. Landreau, C. et JF. Lataste, Ch. Lebozec, P. Lefevre, E. Leroy, D. Malifarge, R. Mangin, JL Mante, F. Moisan, F. Mons, L. Nourrigat, P. Nunez, A. Picaut, Ph. Rançon, G. Rouland, B. Savary, J. Savary, A. Sénicourt, D. Siffray, H. Simonet, E. Thyss, R. Unseld, D. Wénisch, ...).

**Lettre n°42 : envoyée à** : 180 personnes, inscrites avant le 01-10-2017.

Voici le numéro 42 de la lettre électronique, à laquelle vous vous êtes abonné.

Voir les lettres électroniques antérieures: <http://www.vvv-sud.org/archiveslettre.html>

Vous abonner à cette lettre électronique : <http://www.vvv-sud.org/lettreInformation.html>

**Faites suivre cette lettre autour de vous, merci !!**

**Etranger**

**France**

**« Dispositifs anti-accès motorisé » : une fiche technique préconise l'absence d'obstacles physiques aux entrées de pistes et Voies Vertes**

La Fiche technique du CEREMA n°36, publiée en Août 2016, prend en compte les demandes des usagers des pistes cyclables et des Voies Vertes et de l'AF3V, et cite en modèle les collectivités locales qui ont opté pour l'absence de mobilier physique aux entrées des pistes et Voies Vertes.

Extrait : « La mise en place d'un dispositif anti-accès motorisé n'étant en aucun cas obligatoire il est

préconisé de mettre en service la **voie verte ou la piste cyclable sans matériel empêchant physiquement l'accès motorisé**. Ce document conseille, pour les pistes et voies vertes anciennes, de déposer les barrières et potelets ... Et quand un dispositif physique est nécessaire, cette fiche conseille l'usage de potelets à mémoire de forme, souples, bien visibles (blancs) ... Toulouse Métropole est citée en exemple (extrait) : « À Toulouse Métropole, nous démontons quasi-systématiquement les dispositifs en chicane en entrées et sorties de piste ou voie verte. En effet, ces dispositifs pénalisent grandement les vélos volumineux et autres poussettes extra larges alors qu'elles n'empêchent pas les intrusions de scooters. S'il y a des risques d'intrusion d'automobiles, nous remplaçons à ce moment-là par des potelets à mémoire de forme avec dispositif rétro-réfléchissant + marquage au sol d'accompagnement dans l'axe de la piste.

Fiche à télécharger ici : <http://www.certu-catalogue.fr/fiche-velo-amenagements.html>  
Ou sur le site vvv-sud ici : <http://www.vvv-sud.org/psp-barrieresvoiesvertes.html>

## **Cahier des charges des Véloroutes et Voies Vertes (2002) : un texte de référence utile à tous : voir le texte intégral**

Le « Cahier des charges des Véloroutes et Voies Vertes du réseau des itinéraires cyclables d'intérêt national », adopté en 1998 et corrigé en 2002, constitue un document de référence : toutes les Véloroutes et Voies Vertes aménagées devraient respecter les caractéristiques de ce Cahier des charges. Voir le texte complet sur le site [www.vvv-sud.org](http://www.vvv-sud.org)  
Voir ici : <http://www.vvv-sud.org/cahierdescharges.html>

## **La Nouvelle Route du Littoral à La Réunion : projet de 12,5km avec une piste cyclable**

Le Conseil Régional de La Réunion est en train d'aménager, depuis 2015, la « Nouvelle Route du Littoral » entre l'aéroport de Saint-Denis-de-la-Réunion et le port de commerce de La Pointe des Galets. Longueur 12,5km. Coût prévisionnel : 1,66 milliards d'euros. Cette route sera construite sur la mer, en viaduc maritime, et elle comprendra une piste cyclable. Ce sera la route la plus chère de France au km. Le but est d'éviter les éboulements fréquents sur la route actuelle située au pied de la falaise, et de supporter un trafic de 60 000 véhicules/jour. Voir : <http://www.challenges.fr/economie/20131031.CHA6436/la-route-la-plus-chere-de-france-sera-reunionnaise.html>

Voir le chantier ici (avec une vidéo):

<http://www.nouvelleroutedulittoral.re/le-chantier/>

## **Une enquête en ligne automne 2017 pour tous les cyclistes urbains : répondez !**

Cette enquête « Baromètre des Villes Cyclables » est en ligne sur jusqu'au 30 novembre 2017 et s'adresse à toutes les personnes se déplaçant à vélo en ville, peu importe l'âge, le genre ou la fréquence des déplacements. Elle comporte une quarantaine de questions classées en cinq catégories : ressenti général, sécurité des déplacements, confort des déplacements, importance accordée au vélo et stationnement et services vélo.

Voir : le site <https://www.parlons-velo.fr/>

## **Régions PACA et Occitanie**

### **L'Eurovéloroute 8 méditerranéenne avance en France (nouvelle Voie Verte 22km dans le Var)**

La Véloroute européenne n°8 Méditerranéenne avance en 2017 en France. Les collectivités locales prévoient qu'elle pourra être inaugurée en France en 2018. De nombreux tronçons sont déjà réalisés (35% du total), en 2017 plusieurs ont été inaugurés. Un Comité d'itinéraire réunit, depuis trois ans, les collectivités locales françaises concernées par le projet, et impulse les aménagements, une signalétique commune, et un « marketing commun du projet ». Ainsi le Département du Var a inauguré en Juillet 2017 un tronçon de 22km entre Salernes et Flayosc. C'est une Voie Verte aménagée sur une ancienne voie ferrée. En Juillet 2017 l'AF3V a organisé une randonnée « Plus Belle la Voie » le long du

futur itinéraire de l'Eurovélo 8, pour en faire la promotion, et cette randonnée a reçu le soutien des collectivités locales.

Voir le site : <https://www.departements-regions-cyclables.org/>

Ou direct ici : <https://www.departements-regions-cyclables.org/actualite/2017/07/24/mediterranee-a-velo-leurovelo-8-se-concretise-france/>

Voir le site de l'ECF : <http://fr.eurovelo8.com/>

Voir le site du Comité d'itinéraire : <http://www.lamediterraneeavelo.org/>

Voir le site de France Vélo Tourisme : <http://fr.eurovelo8.com/>

Voir le site de l'AF3V : <http://www.af3v.org/EuroVelo-8-Veloroute-de-la.html>

Et : <http://www.af3v.org/Plus-Belle-La-Voie-2017-Quel.html>

## **Régions Occitanie (Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées) et Nouvelle Aquitaine**

### **Le « Plan Littoral 21 » prévoit une Véloroute continue le long du littoral : ce sera l'Eurovéloroute méditerranéenne EV8**

La Région Occitanie a préparé en 2017 un « Plan Littoral 21 » qui est un vaste projet de développement des activités littorales incluant le développement urbain, les ports, les activités touristiques et les transports. Ce projet sera co-financé par l'Etat. Lors de la préparation de ce plan, une étude a été lancée officiellement sur une liaison voie verte qui permettrait de cheminer le long du littoral sans discontinuité, à pied ou à vélo depuis les plages de Camargue (Le Grau du Roi) jusqu'à la frontière espagnole (Cerbère). Cette future Voie Verte sera un élément de la Véloroute méditerranéenne (EV8) déjà en cours de création. L'AF3V n'a pas été informée ni consultée lors de ce projet de « Plan Littoral 21 ». Mais l'AF3V participe au Comité d'itinéraire de la Véloroute méditerranéenne (EV8), qui regroupe les collectivités locales d'Occitanie concernées : Conseil Régional, Départements, Communautés de Communes, Agglomérations ... L'AF3V se réjouit que le « Plan Littoral 21 » intègre le projet de Véloroute littorale EV8, et demande que ce plan permette l'accélération des aménagements.

Voir : Article du 21-04-2017 : <http://www.ladepeche.fr/article/2017/04/21/2560490-mots-bleus-region-bord-mer.html>

Voir : <http://montpellier-infos.fr/index.php/commune/echos/12221-plan-littoral-21-carole-delqa-annonce-les-premieres-mesures-soutenues-par-la-region>

Voir : <https://e-metropolitain.fr/2017/04/24/plan-littoral-21-les-premieres-mesures>

Voir Site du Conseil Régional Occitanie : Article du 21 Avril 2017 : <https://www.laregion.fr/Plan-Littoral-21-le-temps-des-premieres-realizations>

Voir le site de la Méditerranée à vélo (EV8) (site du Comité d'itinéraire : <https://eurovelo8.jimdo.com/>)

Voir le site AF3V : <http://www.af3v.org/Lancement-du-comite-d-itineraire.html>

## **Régions du sud**

### **Une Journée « Voirie pour tous » sur le thème : Petits bourgs, villes moyennes, comment apaiser la circulation ? Tarbes-12 septembre**

Le CEREMA organisait le 12 Septembre 2017 à Tarbes une Journée d'études sur le thème : : Petits bourgs, villes moyennes, comment apaiser la circulation ? Les participants (élus et techniciens de communes et communautés de communes et départements, aménageurs, associations) ont eu plusieurs communications passionnantes, voici les principales : 1- des rappels sur la réglementation disponible (aire piétonne, zone de rencontre, zone 30, chaussée à voie centrale banalisée) ; 2- un exposé sur les espaces apaisés dans les éco-quartiers ; 3- un exposé sur le Rezo Pouce, dispositif d'autostop organisé et sécurisé pour zones rurales mal desservies en transports collectifs ; 4- les éléments à prendre en compte avant d'aménager une traversée d'agglomération, le cas de Gallières (Landes) ; 5- un exemple de la commune de Gerde, qui a organisé une grande concertation avec les habitants pour définir un projet d'aménagement du village (thème : « co-construire les projets avec les citoyens ») ; 6- l'expérience de la ville de Bagnères-de-Bigorre qui étend sa zone de rencontre à toutes les rues du centre historique ; 7- l'exemple de la commune de Bours (au nord de Tarbes) qui a apaisé la circulation sur la RD traversant le bourg en plein cœur. 8 l'exemple de la commune de Lau-Balagnas (au sud d'Argeles-Gazost) qui a réussi la même chose pour la RD921. Ces informations et échanges ont été utiles pour tous les participants. Plusieurs associations de cyclistes urbains et de l'AF3V ont

participé à cette Journée (associations de Toulouse, Saint-Gaudens, Foix, Tarbes). Pour les Véloroutes il est important de sécuriser les traversées de petites villes et de villages, et cette journée a montré comment c'est possible.

Voir programme : <http://voiriepour tous.cerema.fr/12-09-2017-tarbes-journee-petits-bourgs-villes-a1460.html>

Les communications seront disponibles sur le site Voirie pour tous/CEREMA, rechercher avec le thème de la Journée.

Voir aussi la Journée « Le développement du vélo en inter-urbain » communications téléchargeables ici : <http://www.cotita.fr/spip.php?article1838>

## **Anc. Région Aquitaine**

### **Gironde**

#### **Les pistes voies vertes du Bassin d'Arcachon (220km) s'améliorent**

Le Bassin d'Arcachon possède un grand réseau de pistes cyclables et de voies vertes qui totalise plus de 200km d'aménagements. Une longue Voie Verte de 70km permet de faire le tour complet du Bassin d'Arcachon sur de belles pistes cyclables, en continuité parfaite, avec traversée en bateau entre Le Cap-Ferret et Arcachon. Elle permet de découvrir le Bassin, et ses merveilles : la pointe du Cap-Ferret, la forêt de pins, les villages de pêcheurs (l'Herbe, Pirailan, ...), Arès et sa réserve naturelle, le Parc ornithologique du Teich, le port ostréicole de Gujan-Mestras, Arcachon ville balnéaire, et la dune du Pylat. Une liaison existe vers la Garonne par la piste Mios-Bazas. Cette Voie Verte constitue un des éléments de l'Eurovéloroute n°1, itinéraire cyclable européen appelé en France la Vélodyssée, Celle-ci longe la côte Atlantique en Gironde depuis la Pointe de Grave et fait le tour du Bassin. Le réseau cyclable du Bassin a encore quelques discontinuités au nord, par exemple au niveau de Grand Piquet. Au sud il est plus dense et s'améliore. Ainsi une nouvelle piste de 2,4km vient d'être créée à Gujan-Mestras le long de la D652.

Voir le site AF3V : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=68>

### **Landes**

#### **Véloroute Scandibérique (EV3) entre Saubusse et St-Laurent-de-Gosse le long de l'Adour : une amélioration**

Le Département des Landes et la Communauté de Communes Marenne-Adour-Côte-Sud (MACS), ont aménagé début 2017 une Véloroute qui longe la rive droite de l'Adour sur 27km entre Saubusse et St-Laurent-de-Gosse, à 15 Km de Bayonne. C'est une belle « coulée verte », toujours au bord de l'Adour, entre le fleuve et les « Barthes », zones humides à la faune et flore très riches. Le parcours est facile, ombragé, sécurisé (très peu d'autos). Cette Véloroute de 27km est un tronçon de la future Euro-Véloroute « La Scandibérique » (EV3) qui traversera les Landes sur 195km et qui devrait ouvrir en 2018. En Août 2017 la traversée de la D817, très circulée, par la Véloroute a été sécurisée par la création d'un passage souterrain. Bravo pour cet aménagement réussi et très utile. Voir fiche site AF3V : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=484>

### **Lot-et-Garonne**

#### **Véloroute Scandibérique (EV3) ouverte en 2017 entre Vianne (canal de Garonne et V80) et Mézin (37km)**

Le Département du Lot-et-Garonne a ouvert en Juillet 2017 un tronçon de 37km de la Véloroute Scandibérique (EV3) entre l'écluse Larderet (limite Buzet-Vianne), sur le canal de Garonne, et la ville de Mézin, au cœur de l'Albret. Dans le département, la Scandibérique (EV3) suit d'abord le Canal des Deux Mers à vélo (V80) sur 45km entre la limite Gironde et Buzet-sur-Baïse. A l'écluse Larderet (limite Buzet-Vianne) elle quitte le canal en direction des Landes. Cette Véloroute de 37km réalisée en « itinéraire partagé », dont 5kms sur la D642 très circulée, permet de découvrir la région de l'Albret : les cités de Vianne, Barbaste et Mézin, et les campagnes vallonnées. Elle évite Nérac, et présente plusieurs montées de pente forte. La Scandibérique est aussi jalonnée au-delà de Mézin jusqu'au département des Landes, tout près de Gabarret, mais sur 7km elle suit un chemin en terre accessible seulement en VTT.

Voir fiche site AF3V : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=524>

Voir le schéma départemental des VVV du Lot-et-Garonne :

<http://www.lotetgaronne.fr/fr/nos-missions/reseaux-et-transport/la-voie-verte.html>

Voir présentation du projet EV3 de Bordeaux à l'Espagne avec carte :

<https://sites.google.com/site/eurovelo3charentepyrenees/home/3-amenagements-projetes-et-potentiels/itineraires-par-nerac>

Voir un diaporama du Conseil Départemental annonçant ce projet

<http://www.slideshare.net/Albret-tourisme/prsentation-et-cartographie-itinerance-velo-en-albret-1-12-16-serge-bouzerand>

Voir le site vvv-sud (projets du département) : <http://www.vvv-sud.org/projetslotetgaronne.html>

## **Anc. Région Languedoc-Roussillon**

### **Aude**

#### **7<sup>ème</sup> Convergence cycliste à Cailhau (Aude) le 24 Septembre pour la Voie Verte Bram-Moulin Neuf (Journée nationale des Voies Vertes)**

Dans le cadre de la Journée nationale des Voies Vertes, pour demander l'accélération des travaux de la Voie Verte sur l'ancienne voie ferrée Bram-Cailhau-Moulin-Neuf (34km), reliant le canal du Midi à la Voie Verte Mirepoix-Lavalenet (itinéraire du Piémont Pyrénéen V81), l'association Malepère Evasion, relais de l'AF3V, avec le soutien du Cyclo Club Bramais, du CODEP FFCT Aude et de l'AF3V, organise une 7<sup>ème</sup> Concentration piétons et cyclistes à Cailhau(Aude) le Dimanche 24 Septembre à 11h. Les cyclistes de toute la région rejoindront Cailhau seuls ou avec leur club. Deux Pieds Deux Roues, association toulousaine Délégation AF3V, organise un départ de la gare de Bram à 9h15.

Voir le programme complet de la 7<sup>ème</sup> Convergence : <https://www.2p2r.org/dossiers/amenagements/veloroutes-et-voies-vertes/article/7eme-convergence-cycliste-a-cailhau-aude-pour-la-voie-verte-bram-cailhau-moulin>

Voir le projet de Voie Verte, page projets du Département (en bas de page, paragraphe : Septembre 2016) : <http://www.vvv-sud.org/projetsaude.html>

### **Aude**

#### **Voie Verte Bram-Moulin Neuf (31km) : début des travaux repoussé à septembre 2018**

Lors de la 7<sup>ème</sup> Concentration piétons et cyclistes à Cailhau (Aude) le Dimanche 24 Septembre 2017, organisée par l'association Malepère Evasion, relais de l'AF3V, pour demander l'accélération des travaux de la Voie Verte sur l'ancienne voie ferrée Bram-Cailhau-Moulin-Neuf (31km), le Conseil Départemental a annoncé de mauvaises nouvelles pour les usagers et associations, qui devront attendre un an de plus par rapport aux annonces faites à la 6<sup>ème</sup> Convergence. En effet, il a annoncé que, tous les cofinancements n'étant pas réunis, le planning des travaux d'aménagement (revêtement, entrées, traversées) est repoussé d'un an. La première tranche de 15km entre Ste-Colombe-sur-l'Hers et Caudeval (limite Moulin-Neuf) est programmée de septembre 2018 à mars 2019. La tranche suivante, de Caudeval à Calhavel (15km) est prévue de septembre 2019 à mars 2020. Et la dernière tranche de Cailhavel à Bram (15km) est programmée de septembre 2020 à mars 2021. L'aménagement sera terminé et « ouvert » au mieux en mars 2021. Il restera à créer les services (aires d'arrêt, signalisation d'information) et à valoriser la voie verte. Voir le programme de la 7<sup>ème</sup> Convergence et un compte-rendu avec photos : <https://www.2p2r.org/dossiers/amenagements/veloroutes-et-voies-vertes/article/7eme-convergence-cycliste-a-cailhau-aude-pour-la-voie-verte-bram-cailhau-moulin>

Voir le projet de Voie Verte, page projets du Département (en bas de page, paragraphe : Septembre 2016) :

<http://www.vvv-sud.org/projetsaude.html>

### **Lozère**

#### **La « Voie Verte des Cévennes » Florac-Ste-Cécile-d'Andorge (48km) va être aménagée grâce au soutien du Conseil Départemental**

Depuis 2008 l'association "Du Céfédé à la Ligne Verte " œuvre à la reconversion de l'ancienne ligne de chemin de fer, appelée CÉFÉDÉ (sigle C.F.D pour Chemin de Fer départemental) en une Voie Verte touristique, pédestre, cyclable, équestre, propre à découvrir les richesses de cette région. Ce projet de Voie Verte irait de Florac (vallée du Tarn en Lozère) à Ste-Cécile d'Andorge (Gard) (48km). Porté aussi dans les années 2000 par un Syndicat mixte SIVU, ce projet était en panne jusqu'en 2015, faute de collectivité locale prenant en charge les travaux. Seules des études ont été réalisées en 2006 avec un co-financement du Conseil Régional, favorable au projet. En 2015 les deux Communautés de Communes concernées (Tarnon-Mimente et Pays de Florac et du Haut Tarn) ont fusionné en une seule, la Communauté de Communes Florac-sud Lozère. Et surtout les nouveaux élus du Conseil Départemental ont décidé de soutenir techniquement et financièrement le projet de Voie Verte. Le Conseil Départemental de la Lozère a retenu fin 2015 comme l'une des trois opérations routières du Contrat de plan Etat-Région pour 2017 en Lozère: « **l'aménagement de la voie verte – Chemin de Fer Départemental en Cévennes au titre des Vélo-routes et voies vertes** », opération d'un coût total estimé à 4,6M€, avec « une première tranche de travaux, d'un montant de 2,75M€ » (Délibérations n°CP-15-900 et CP-15-901 du 16 novembre 2015). Aussi Le président du Syndicat mixte de la Ligne verte des Cévennes, Marcel Poudevigne, écrivait en mai 2016 dans « Le Lien » n°11 : « Le Conseil départemental de la Lozère, le Conseil Régional Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées fraîchement élus, soutiennent ce projet, en particulier, le Conseil départemental qui nous a réunis le 7 mars 2016 pour faire le point sur l'avancement de ce projet. Notre objectif est de pouvoir lancer les travaux en 2017, le Comité syndical a décidé que le tronçon témoin serait réalisé entre Florac et La Salle-Prunet ». Et lors des Assises de l'attractivité et du tourisme, le 15 novembre 2016, Sophie Pantel, présidente du Conseil Départemental de la Lozère, a annoncé que 2017 « serait une année de transition au cours de laquelle plusieurs grands projets allaient voir le jour, dont un réseau de Grande Itinérance, et un projet CFD de voie verte dans les Cévennes ». Une première tranche de travaux pourrait commencer en 2017. Voir <http://www.lozere.fr> (rubrique : Actualités). Voir le site de l'association : <http://ducfdalaligneverte.com> Voir le site du Centenaire (histoire, films d'archives, présentation des communes traversées avec services et hébergements) : <http://centenairecf.free.fr/> Voir site du Tac (train touristique 1,4km) : <http://www.tacletrain.com/> Voir photos ici : <http://www.vvv-sud.org/demandeslozere.html>

## **Lozère**

### **L'association « Voies Vertes en Gévaudan » demande une Voie Verte de Montrodat au Monestier (17km)**

L'Association Voies Vertes en Gévaudan , en Lozère, demande la création d'une Voie Verte de 17km pour relier Montrodat, Marvejols, Chirac et le Monestier. Elle agit depuis 2013, et elle est « Relais local de l'AF3V pour la région du Gévaudan ». Elle a mené de nombreuses actions d'information et de « pression » auprès des collectivités locales : communes, Communauté de communes, Conseil Départemental. Elle a fait réaliser une étude de faisabilité de la Voie Verte. La commune de Chirac a ouvert un premier court tronçon de Voie Verte. Cette Voie Verte serait reliée par un itinéraire sur routes peu circulées à la Véloroute de la vallée du Lot (V86) au niveau du village des Salelles. Voir le site de Voies Vertes en Gévaudan sur Face Book :: <https://fr-fr.facebook.com/Voies-vertes-en-G%C3%A9vaudan-293427834106816/>

## **Anc. Région Limousin**

Pas de « Brève » pour cette région.

## **Anc. Région Midi-Pyrénées**

### **Ariège**

#### **La Voie Verte en Pyrénées Cathares Lavelanet-Mirepoix: les « tronçons audois » (14km) améliorés fin 2018**

La Voie Verte en Pyrénées Cathares relie Lavelanet à Mirepoix, en Ariège , sur 38 km, avec plusieurs tronçons qui passent dans l'Aude, pour 15km environ. Créée en 2007, cette Voie Verte présentait un mauvais revêtement en graviers ou terre, et des barrières difficiles. Depuis 2013 les choses évoluent, et une

véritable rénovation complète est en marche. Le Département de l'Ariège a déjà rénové et amélioré 22km en posant un revêtement en sable stabilisé de bonne qualité, et en aménageant toutes les entrées de la Voie Verte de façon parfaite: absence totale de barrières ou potelets. En Ariège il manque à Roumengoux la sécurisation de la traversée de la D626, avec 1,4km à revêtir de part et d'autres, et ces travaux sont programmés pour 2018. Sur les tronçons « audois » (14km), le Conseil Départemental a déjà rénovés tous les ouvrages (ponts et tunnels). En 2017 il a rénové le pont de Chalabre et commencé à aménager la traversée de cette ville. Il prévoit d'aménager l'infrastructure (revêtement, entrées, traversées) à partir de 2018, entre Ste-Colombe-sur-l'Hers et Caudeval. Il continuera par les tronçons Caudeval à Cailhavel (en 2019-2020), puis Cailhavel à Bram (en 2020-2021), car il veut réaliser une Voie Verte de 32km entre Caudeval de Bram. Ces aménagements ont pour but de relier le Canal du Midi (Véloroute Le canal des deux mers à vélo V80) à Lavelanet, proche de Montségur.

Voir la fiche du site AF3V: <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=221>

Voir les projets de l'Aude: <http://www.vvv-sud.org/projetsaude.html>

## Gers

### Piste cyclable Lombez-Samatan 2,4km

En 2007 la Mairie de Lombez a créé une piste cyclable entre Lombez et Samatan. Sur un terrain privé cette piste a été réalisée à la suite d'un accord amiable avec le propriétaire. Celui-ci conteste l'accord depuis 10 ans. En 2017 il semble qu'un accord est possible entre les parties. La piste cyclable qui relie le château de Barbet à Samatan, en traversant Lombez, est devenue un parcours très fréquenté par la population.

Voir article du 16-06-2017 :

<http://www.ladepeche.fr/article/2017/06/16/2594888-piste-cyclable-sur-le-sentier-de-la-guerre.html>

Voir article du 21 mars 2017 : <http://www.ladepeche.fr/article/2017/03/21/2540222-piste-cyclable-vers-une-issue.html>

## Haute-Garonne

### La Voie Verte Toulouse-Portet ouverte sur 8km jusqu'à la limite de Portet, après 15 années d'actions associatives

Après plus de 15 ans d'action de l'association Vélo, délégation de l'AF3V, Toulouse possède aujourd'hui une belle Voie Verte le long de la Garonne, entre le pont Neuf (centre-ville) et la limite de Toulouse. Cette Voie Verte urbaine a été réalisée par la Mairie de Toulouse et la Communauté urbaine Toulouse Métropole par sections, sous la pression des habitants : association Vélo, associations de quartier, .... Toute la moitié sud a été construite au sein de la zone d'activité de l'Oncopôle, qui a été développée sur les terrains de l'usine chimique AZF, suite à la catastrophe du 21 septembre 2001. Le parcours est parfaitement continu et très bien sécurisé sur 8km. Il suit d'abord le sommet de la digue de la Garonne, dans le quartier de la Croix-de-Pierre, et, après la rocade, traverse l'Oncopôle sur une piste en béton de 4m de large.

Cette belle Voie Verte constitue le premier tronçon de la Véloroute nationale « de la Garonne » (V83), qui est en cours d'aménagement par le Conseil Départemental dans le reste du département, mais qui n'a pas avancé d'un Km depuis 7 ans !. Le prolongement direct dans Portet-sur-Garonne (il ne manque que 2km de chemin rural à revêtir) est demandé depuis 10 ans, et permettra de desservir Portet et son ramier face au Parc du Confluent (à seulement 15km du centre de Toulouse), et ensuite Roques-sur-Garonne et Muret.

Voir Pont de Pinsaguel : <http://www.2p2r.org/dossiers/amenagements/veloroutes-et-voies-vertes/article/ouverture-en-avril-du-pont-de-pinsaguel-portet-renove-avec-deux-pistes-pietons>

Voir la fiche du site AF3V : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=452>

## Haute-Garonne

### Nouvelle Voie Verte le long de la rocade Arc-en-Ciel (1,7km)

Toulouse Métropole a créé en 2017 une nouvelle Voie Verte le long de la rocade Arc en Ciel, longue de 1,7km. Elle relie Colomiers, Toulouse et Tournefeuille et se situe en grande partie sur la commune de Colomiers. Son intérêt est de desservir le complexe aéronautique de Saint-Martin-du-Touch et ses 25000 salariés. Coût de cet aménagement : 1,5 million d'euros.

Voir article du 09-06-2017 : <http://www.ladepeche.fr/article/2017/06/09/2590588-une-voie-verte-pour-se-rendre-au-travail-a-velo.html>

Voir inauguration, vidéo sur le site de Deux Pieds Deux Roues, antenne de Colomiers : <http://velo-colomiers.16mb.com/doku.php>

Voir carte et vidéo ici : [http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/pistes-cyclables-colomiers-2-pieds-2-roues\\_116822#15/43.6126/1.3319](http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/pistes-cyclables-colomiers-2-pieds-2-roues_116822#15/43.6126/1.3319)

## Lot

### **Cahors et la vallée du Lot : projet commun de « Grand site d'Occitanie » pour promouvoir le tourisme et l'itinérance douce, avec la Véloroute de la vallée du Lot**

Le Grand Cahors (Communauté d'agglomération) et la Communauté de Communes de la vallée du Lot et du vignoble (basse vallée du Lot) ont déposé fin 2017 un dossier commun auprès de la région Occitanie, dans le cadre d'un appel à projets. Cette démarche montre une volonté commune de développer la vallée du Lot comme destination touristique, avec deux actions en cours : le développement de la navigation fluviale et de l'itinérance douce avec le projet de Véloroute de la vallée du Lot. L'inscription comme « Grand site d'Occitanie » permettra de développer les projets de la Véloroute vallée du Lot, porté à la fois par le Grand Cahors et par la Communauté de Communes de la vallée du Lot et du vignoble.

Voir : <https://www.ladepeche.fr/article/2017/09/20/2649036-une-candidature-commune-grand-cahors-vallee-du-lot.html>

Voir : <https://www.laregion.fr/Appel-a-projets-Grands-sites-Occitanie>

## Lot

### **Le pont métallique de Douelle sécurisé pour les cyclistes fin 2014**

Le pont métallique suspendu (RD12) à Douelle sur le Lot, en aval de Cahors, était dangereux pour les cyclistes roulant avec des vélos de route ou de course à pneus fins, à cause de fentes longitudinales entre les plaques métalliques. Grâce à l'intervention du club FFCT local Cahors Cyclotourisme, Relais local de l'AF3V, le Conseil Départemental du Lot a amélioré fortement la situation fin 2014. En effet il a posé une résine entre les « lames », et peint au sol une bande cyclable verte de 1,20m de large sur la partie ainsi destinée aux cyclistes. Le pont reste étroit et glissant par temps de pluie ou par temps froid, mais ces bandes cyclables améliorent beaucoup la sécurité des cyclistes à pneus fins, moyens ou larges.

Les clubs FFCT et l'AF3V demandent que d'autres ponts métalliques du même type soient aussi sécurisés dans le département.

Voir : <http://www.cahorscyclotourisme.com/article-un-pont-qui-fait-sa-mue-pour-l-accueil-des-cyclistes-124969764.html>

Voir : <http://www.cahorscyclotourisme.com/article-amenagement-du-pont-de-douelle-pas-si-parfait-que-cela-124974995.html>

Voir site de Cahors Cyclotourisme : <http://www.cahorscyclotourisme.com>

## Tarn

### **La « Voie Verte du Chemin Blanc » à Labruguière (5km) pour traverser et « sauver » le causse de Caucalières**

Le Conseil Départemental a aménagé en 2015 une « Voie Verte du Chemin Blanc » qui traverse le causse de Caucalières et offre des vues magnifiques sur ce causse et la Montagne Noire. Elle permet de parcourir une zone très riche au niveau faune et flore: pelouses sèches. Cette zone Natura 2000 est protégée des dégradations grâce à la création même de la Voie Verte. Celle-ci constitue aussi un premier tronçon d'un projet de liaison cyclable en voie verte entre Castres et Mazamet, en cours d'aménagement, pour relier la Voie Verte Albi-Castres (43km) à la Voie Verte Mazamet-Bédarieux (76km).

Voir fiche du site AF3V : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=489>

## Tarn et Haute-Garonne

### **Projet de Voie Verte Sorèze-Revel (7km)**

Les communes de Sorèze (Tarn) et de Revel (Haute-Garonne) ont, depuis 2015, un projet de création d'une « Liaison douce » (une Voie Verte) entre Sorèze et Revel. Ce projet concerne surtout la



commune de Sorrèze qui prévoit une « liaison douce de 5km » réalisée en trois tronçons : tronçon 1- de La Duretié au Bourg ; tronçon 2- du Bourg au chemin de Lagunage (pour faciliter les déplacements du camping au centre sportif) ; tronçon 3- du chemin du Lagunage à Revel. Coût : 315000€. Prévu avec des aides de la Communauté de Communes Lauragais-Revel-Sorezois, du Conseil Départemental du Tarn, et du PETR Lauragais. Ce projet concerne aussi la commune de Revel pour relier cette Voie Verte arrivant de Sorrèze au centre-ville de Revel et à la Voie Verte existant le long de la Rigole de la Plaine (2km environ de liaison à créer). Voir article du 24 mai 2016 : <http://www.ladepeche.fr/article/2016/05/24/2350276-cet-ete-blue-grimpe-aux-arbres.htm>

### **Blog d'Isabelle Lesens**

Des informations nombreuses, avec des analyses et des photos, sur le vélo et les Véloroutes et Voies Vertes, ici : <http://isabelleetlevelo.20minutes-blogs.fr>

### **Actuvelo**

Le portail des actualités sur le vélo, avec tous les articles parus dans la presse, y compris pour les départements du sud, à consulter souvent, ici : <http://actuvelo.fr>

### **Espagne : Infos Vias Vertes**

Pour des informations au sud du sud, sur les Voies Vertes d'Espagne, lire le Bulletin d'information électronique du site <http://www.viasverdes.com> : <http://www.viasverdes.com/ViasVerdes/Bolet%EDn%20Infov%EDas%20Verdes/Infovias/displayBoletin/b13f36d5a95a781d2f383248fda38c4a>

## **Soutenez nos actions**

**Les associations locales qui agissent pour les Véloroutes et Voies Vertes ont besoin de votre soutien, et de votre participation active**, rejoignez –les (les cotisations des adhérents garantissent l'indépendance, et donnent les moyens d'agir).

Adhérez à l'Association Deux Pieds Deux Roues (Toulouse et Haute-Garonne), ici : <http://toulousevelo.free.fr/spip.php?article73>

Ou adhérez à l'une des associations du sud, voir liste et coordonnées ici : <http://www.vvv-sud.org/associations.html>

Vous pouvez aussi adhérer à l'AF3V national, ici : <http://af3v.org/-Nous-soutenir-.html>

***NB : si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, envoyez nous un e-mail.***